



"Ayez confiance !!!"

L'orage de mai est passé et l'on espère une bonne surprise à Noël !

Suite à l'annonce du plan d'actions de simplification dont nous avons eu connaissance le 1^{er} mai 2024 par un dossier de presse et la tenue de deux CSA extraordinaires diligentés par la direction générale, nous tenions à vous informer que l'ensemble des syndicats de l'Agence se mobilisent en intersyndicale pour suivre ce dossier.

A l'occasion du CSA exceptionnel du 21 mai dernier, le PDG a entamé un exercice d'équilibriste pour convaincre les représentants du personnel de lui faire confiance et les exhorter à ne pas alarmer le personnel sur la situation de l'agence. La preuve ! C'est qu'en préalable des discussions, des représentants du Ministère du Travail, du plein emploi et de l'insertion et du Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires ont plébiscité le travail de l'ASP et le professionnalisme de ses agents, permettant ainsi de relativiser les éléments du dossier de presse.

Selon lui, la situation ne serait pas si dramatique car en fait...rien ne serait décidé ! Tout serait encore soumis à discussion et surtout aux conclusions d'une mission interministérielle sur le sujet de la rationalisation des paiements des aides publiques. Il a souhaité en outre rappeler que l'incertitude est au cœur de notre environnement. Selon lui, Ce n'est pas forcément une menace". Cela peut aussi être une opportunité".

Vous l'aurez compris, les premiers échanges ne nous permettent pas à ce jour d'avoir des éléments précis quant à la suite qui va être donnée à cette annonce. La seule information importante étant la mise en place d'une mission d'inspection interministérielle qui, dès qu'elle sera nommée et aura sa lettre de mission, devra rendre son rapport dans les 6 mois.

Cette mission touche les aides de l'état versées aux entreprises et aux particuliers, par un grand nombre de services au sein de l'Etat et des opérateurs (hors paiements agricoles).

Autant la notion de simplification dans le privé a été discutée et concertée avec les entreprises, autant les ministères impactés et les établissements de l'Etat n'ont nullement été informés par le gouvernement. Cette décision de rationaliser le versement des aides ne doit pas être faite sans concertation avec les représentants du personnel de l'ensemble des établissements et ministères concernés.

Aujourd'hui, nous demandons à être tenus informés de l'avancée de cette mission ainsi que de la lettre de mission interministérielle

Nous aimerions aussi être audités par cette mission Interministérielle afin que nous puissions être acteurs de l'avenir de tous.

Vos représentants syndicaux demandent enfin à pouvoir échanger avec chaque ministère impacté par ce plan d'action de simplification administrative et d'être force de proposition pour le bien des agents de l'Etat.